

DANGER 5G



Du 19 janvier au 22 février 2021.

SOMMAIRE

- 1) 19/01/2021 : Corrélations entre la présence d'antennes et les différentes configurations de Covid. 2
- 2) 05/02/2021 : Session YT : Champs électromagnétiques et santé, avec focus sur les enfants 2
- 3) 17/02/2021 : « La Quadrature du Net » Contre la surveillance biométrique de masse : signez la pétition européenne 2
- 4) 23/02/2021 : Satellites partout, pour tout. Fibre Optique qu'en est-il ??? 4
- 5) 23/02/2021 : Conférence 5G, fibre optique par Michèle Rivasi et Patrice Goyaud Robin des Toits... 5
- 6) 22/02/2021 : La station internet Starlink d'Elon Musk arrivée discrètement à Villenave-d'Ornon.... 5
- 7) 22/02/2021 : 5G dans le Valenciennois: pour L.Degallaix, un «moratoire fait perdre du temps» 6

1) 19/01/2021 : Corrélations entre la présence d'antennes et les différentes configurations de Covid

Ce médecin du Sud-Ouest a repéré des corrélations entre la présence d'antennes et les différentes configurations de Covid chez ses patients.



[https://odysee.com/@LeTrublion:d/2021.01.19---Dr-Jose-Luis-Sevillano---Part.1---Covid19-et-champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques,-France,-Tanus-\(VOSTFR\)-:e](https://odysee.com/@LeTrublion:d/2021.01.19---Dr-Jose-Luis-Sevillano---Part.1---Covid19-et-champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques,-France,-Tanus-(VOSTFR)-:e)

Durée : 35 minutes

2) 05/02/2021 : Session YT : Champs électromagnétiques et santé, avec focus sur les enfants

Patrice Goyaud, docteur en physique, spécialiste du fonctionnement des réseaux électriques, ancien ingénieur chercheur d'EDF/RTE.

Session enregistrée début octobre 2020, par Zoom, dans des conditions dégradées de connectivité.

<https://youtu.be/iVmwXWRnIUA>

Malgré mes tentatives d'amélioration et de raccords au montage, la qualité audio et surtout vidéo n'est pas au rendez-vous, mais j'espère que le contenu vaut la peine d'être écouté.

Merci à Frédéric Furlano qui m'a aidé à préparer la partie impacts sur la santé.

Cette session a été préparée sur sollicitation de Thierry Casanovas.

T0 : introduction

T+6mn : présentation de Robin des Toits et sommaire de la session

T+11mn : conseils pour modérer son exposition

T+15mn : l'essentiel sur les ondes et la téléphonie mobile

T+28mn : réseau électrique 50 Hz, risques et comment s'en protéger

T+42mn : radiofréquences et micro ondes, téléphonie mobile et Wifi, conseils pour modérer son exposition

T+53mn : les systèmes de compensation

T+57mn : Champs électromagnétiques et santé, tous âges confondus

T+1h08mn : Électrohypersensibilité

T+1h10mn : CEM et enfants

Amishtats

Patrice Goyaud

3) 17/02/2021 : « La Quadrature du Net » Contre la surveillance biométrique de masse : signez la pétition européenne

Bonjour,

La Quadrature du Net nous invite à signer l'Initiative Citoyenne Européenne contre la biométrie (vidéosurveillance automatisée, reconnaissance faciale...).

Qu'est-ce qu'une ICE (ou ECI, European Citizens' Initiative) ?

C'est un droit d'interpellation directe de la Commission européenne afin de proposer une modification législative (directive ou règlement). Pour qu'elle soit prise en considération par la Commission,

l'Initiative doit récolter les signatures d'au moins un million de citoyens habitant au moins 7 pays de l'UE.

A NOTER : actuellement est négociée entre des organisations de 23 pays européens (sur 27) une ICE pour s'opposer à la 5G. Nous vous en reparlerons bientôt.

Celle contre la biométrie est portée par le collectif "Reclaim your Face", <https://reclaimyourface.eu/fr/>

Pour signer, formulaire sur la droite de la page.

Ce collectif est composé de plus de quarante associations de défense des libertés et menée par l'organisation européenne EDRi.

En décembre 2019, l'OLN, accompagnée de 124 organisations, demandait déjà l'interdiction de la reconnaissance faciale sécuritaire. Nous avons souligné les dangers de cette technologie : le risque d'une surveillance permanente et invisible de l'espace public, nous transformant en une société de suspect·es et réduisant nos corps à une fonction de traceurs constants pour abolir l'anonymat dans l'espace public.

La surveillance biométrique ne se limite pas à la reconnaissance faciale. Un an après, notre demande d'interdiction n'a pas abouti et les techniques de surveillance biométrique se sont multipliées, notamment dans le contexte de la crise sanitaire. Alors que la police continue d'utiliser de façon massive la reconnaissance faciale à travers le fichier des Traitements des Antécédents Judiciaires (TAJ), plusieurs villes et administrations ont déployé des dispositifs de contrôle de température, de détection de port du masque ou des projets de vidéosurveillance intelligente pour suivre et tracer les mouvements sociaux.

La France n'est malheureusement pas le seul pays où se développe cette surveillance biométrique. En Italie, en Serbie, en Grèce ou aux Pays-Bas, l'État déploie plusieurs dispositifs qui promettent à l'Europe un avenir de surveillance automatisée permanente.

Des batailles contre la société de contrôle se jouent donc aujourd'hui : dans les mobilisations sociales contre les projets de loi sécuritaires, dans la lutte contre l'opacité qui entoure le déploiement de ces techniques, dans les tribunaux où sont contestées ces expérimentations de surveillance.

Chaque initiative compte. Cette pétition européenne a pour objectif de montrer le refus populaire massif et d'imposer un débat sur l'arrêt du déploiement de ces outils de contrôle, et nous l'espérons permettra d'obtenir un texte protecteur à l'échelle de l'Union européenne.

C'est un combat important contre des futurs où nos corps et nos comportements seraient en permanence scannés.

Demandons donc ensemble l'interdiction formelle de la surveillance biométrique : de la reconnaissance faciale sécuritaire, de l'analyse des émotions et des comportements par la vidéosurveillance, des prédictions automatisées en raison de caractéristiques physiques, de l'analyse automatisée biométrique de nos profils sur les réseaux sociaux, de l'analyse automatique de nos voix et de nos comportements pour nous contrôler.

Organisations signataires relais de la campagne en France

Organisations membres de l'OLN :
La Quadrature du Net (LQDN),
La Ligue des Droits de l'Homme (LDH),
Le Syndicat de la Magistrature (SM).
Le Syndicat des Avocats de France (SAF),
Le CECIL,
Creis-Terminal,
Globenet,

Ainsi que :
Le Mouton Numérique,
Lève les yeux,
Attac.

4) [23/02/2021 : Satellites partout, pour tout. Fibre Optique qu'en est-il ???](#)

Question posée par un collectif :

Nous sommes dans une démarche de mobilisation des élus au niveau du 71 pour les demandes de moratoires et d'arrêtés.

Nous devons avoir une orientation précise pour nos actions et des connaissances précises sur ce déploiement de la fibre optique.

Savoir si nous pouvons par ce biais boycotter le déploiement de la 5G en refusant individuellement le raccordement 5G dans nos habitations.

Ou bien en réclamant le déploiement de la fibre comme le seul et unique standard de communication pour ce siècle.

Réponse de Patrice Goyaud

Bonjour,

Dans mon département du Tarn, nous rencontrons les Maires, CESE, Conseil départemental sur le sujet 5G, mais aussi fibre, puisqu'elle est déployée partout, n'importe comment, de manière concurrentielle entre opérateurs, qui n'hésitent pas à se vandaliser entre eux ;

On met aussi l'accent que la 3G est largement suffisante pour la couverture numérique et l'internet mobile des usages domestiques, la 4G est inutile pour cela, et émet 2 fois plus que la 3G

Mais les opérateurs (et l'État) veulent la disparition de l'ADSL et du réseau cuivre (soi-disant obsolète) et faire en sorte que la 4G+fibre et maintenant la 5G+fibre soient un standard unique de l'internet.

Donc l'équation est : filaire à la maison, mais dehors des antennes partout.

Or, un réseau national de fibre optique pourrait être déployé en utilisant les poteaux du réseau cuivre, et par ailleurs, EDF a installé la fibre sur presque toutes ses lignes électriques.

Pour moi, le débat sur la fibre est simple et binaire :

La fibre en soi est la solution presque idéale de transmission des données, sans aucun impact sanitaire, ou presque.

Mais le problème vient de ce qui l'alimente : s'il s'agit d'un système comme l'ADSL, et un réseau national filaire (réseau électrique ou en remplacement du réseau cuivre), super

Si elle est alimentée par la téléphonie mobile, c'est niet.

5) 23/02/2021 : Conférence 5G, fibre optique par Michèle Rivasi et Patrice Goyaud Robin des Toits

Patrice Goyaud est docteur en physique, spécialiste du fonctionnement des réseaux électriques, ancien ingénieur chercheur d'EDF/RTE.

Enregistrement différé de la Visio conférence en direct le 2 décembre 2020 à 19h30. Les conditions techniques du direct n'étaient pas au top, donc désolé pour la qualité audio et la quasi-absence d'image, sauf pour les diapos illustrant les propos. La conférence s'est déroulée selon les séquences suivantes :

To : introduction par Bertrand Partout (BP)

3 mn 20s : Patrice Goyaud (PG): l'essentiel de la physique des ondes et antennes relais

14 mn : PG 5G, aspects techniques

25 mn : Michèle Rivasi (MR) santé, environnement, Europe, Règlementation...

39mn 30s : PG santé, énergie, environnement

46 mn : questions/réponses MR et PG

1h17 mn : PG, fibre optique aspects techniques

1h28 mn : Laurence Girard (LG) déploiement de la fibre autour de Dieulefit (Drôme)

1h36 mn : PG vers une sobriété de notre usage numérique

1h39 : BP conclusion

Voir la conférence : <https://youtu.be/dwW2qoCGWx0>

6) 22/02/2021 : La station internet Starlink d'Elon Musk arrivée discrètement à Villenave-d'Ornon



La station internet Starlink d'Elon Musk atterrit discrètement à Villenave-d'Ornon.

Hier 22 février 2021, des membres de la coordination ont fait des photos de cette station internet Starlink d'Elon Musk arrivée discrètement à Villenave-d'Ornon, Elle a été aménagée aussi discrètement qu'elle est arrivée, comme s'il y avait quelque chose à cacher !!!

Les antennes sont sur place, entre une cimenterie (à gauche), et une habitation (à droite) très proche du site. Un peu plus loin, sur la gauche à un peu plus de 100 m, une zone de bâtiments collectifs assez importante. Le site est doublement protégé et non accessible. Mur d'enceinte de plus de 2m de haut, allée d'entrée fermée par une forte grille cadenassée. Aucun accès possible pour se rendre sur place.

Patrice Goyaud, référence nationale du réseau national anti-linky, en dit ceci :

« Le gain en sortie de chacune des 8 antennes de cette station terrestre est de 66,5dBW, soit après conversion : 4,7 millions de Watts, absolument létal, d'autant qu'une habitation se trouve à 130m! »

à suivre .

La Coordination des Collectifs Stop Linky, Gazpar et 5 G de la Gironde.

Ajout de Patrice Goyaud

Les valeurs que j'ai donné en calcul, sont en sortie de l'antenne, sachant que le faisceau est unidirectionnel et dirigé vers le ciel

Mais les riverains subiront les CEM dû aux lobes secondaires du faisceau, car même directionnel, il y aura tout de même des fuites

Il y aura 4 antennes pour les communications ascendantes et 4 pour les descendantes.

En voici les caractéristiques techniques :

SpaceXKaGatewayDocument- Technical Specification FR.docx

Bandes Ka liaison montante (27,5-29,1 et 29,5 à 30,0 GHz)

Quatre canaux de 500 MHz

Double polarisation

- 27,5-28,0 GHz
- 28,05-28,55 GHz
- 28,6-29,1 GHz
- 29,5-30,0 GHz

Désignation de l'émission : 480MD7W pour chaque canal

Bandes Ka liaison descendante (17,8-18,6 et 18,8 à 19,3 GHz) • Cinq canaux de 250 MHz

Double polarisation

- 17,8-18,05 GHz
- 18,05-18,3 GHz
- 18,3-18,55 GHz
- 18,8-19,05 GHz
- 19,05-19,3 GHz

Désignation de l'émission : 240MD7W pour chaque canal

La bande passante est de 500 Mhz en ascendant et de 250 MHz en descendant.

C'est énorme, comparée à celle de la 4G : 20 MHz ou de la 5G terrestre à 3,5 GHz : 70 MHz

7) 22/02/2021 : 5G dans le Valenciennois: pour L.Degallaix, un «moratoire fait perdre du temps»

<https://www.lavoixdunord.fr/942610/article/2021-02-22/5g-dans-le-valenciennois-pour-ldegallaix-un-moratoire-fait-perdre-du-temps>

Le maire de Valenciennes et président de l'agglomération, était convié vendredi dernier à la boutique Orange, place d'Armes, pour une présentation de la 5 G, le réseau mobile de dernière génération disponible depuis le 2 février sur le secteur. L'occasion de l'entendre sur un sujet qui fait polémique dans l'agglomération voisine de la Porte du Hainaut.

Cécile Thiébaud | Publié le 22/02/2021



Il faut rappeler qu'un vent contestataire avait soufflé à l'automne contre la 5 G, entretenu par des maires plutôt méfiants voire hostiles du côté de Bellaing et Oisy, ou encore Haulchin. Après la ville de Lille en octobre, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut avait bien entendu le message et fait voter le 16 novembre une motion contre le déploiement de cette nouvelle technologie pointue. Une précaution en attendant que l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) rende son avis.